

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

**Procès-verbal** de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **7 novembre 2022**, à 20 h 00 à l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale à L'Avenir.

Monsieur le maire François Fréchette préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 1 Pierre Lavallée	
Siège No 2 Céline Couture	Siège No 5 Julien Paradis
Siège No 3 Michel Lalonde	Siège No 6 Michel Bélisle

Le conseiller Mike Drouin est absent.

Est également présente  
Suzie Lemire, directrice générale — greffière-trésorière.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire François Fréchette constate le quorum à 20 h 00 et déclare la séance ouverte.

**R 2022-11-261**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



**ORDRE DU JOUR**  
**Séance du 7 novembre 2022**

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal - séance du 4 octobre 2022

**Conseil**

- 4 Dépôt - Déclaration des intérêts pécuniaires

**Administration**

- 5 Adoption des comptes à payer - Octobre 2022
- 6 Calendrier des séances 2023
- 7 Adoption IPC - Budget 2023
- 8 Indexation de la rémunération 2023
- 9 Renouvellement assurances 2023
- 10 Infotech - Migration module fosses
- 11 Infotech - Achat banque d'heures
- 12 Fondation René-Verrier - Campagne annuelle Poinsettias
- 13 Achat équipements informatiques
- 14 TECQ - Programmation révisé

**Sécurité incendie**

- 15 SIUCQ - Adhésion 2023
- 16 Ajustement des heures de gestion SSI
- 17 Panneau 9-1-1 - Facture

### **Voirie**

18 Allocation cellulaire - Curtis Cross

### **Hygiène du milieu**

19 Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François - Actions PGMR

20 Localisation et nettoyage canalisation

### **Urbanisme et zonage**

### **Loisirs et culture**

21 Réparation - Pont piste cyclable

22 Partenaire 12-18 - Contribution 2023

23 Cercle de fermières de L'Avenir - Demande d'aide financière

24 ARLPHCQ - Demande d'aide financière 2023

25 Dépôt rapport d'activités - Parcours historique

26 Démolition glissade de bois

27 Budget décoration Noël 2023

### **Général**

#### **Varia :**

28 **Correspondance**

29 **Période de questions**

30 **Levée de l'assemblée**

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2022-11-262**

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2022**

Il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 4 octobre 2022, tel que présenté et rédigé.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

### **CONSEIL**

#### **4. DÉPÔT – DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

Sont déposés au présent conseil les déclarations des intérêts pécuniaires de : François Fréchette, Céline Couture, Michel Lalonde, Mike Drouin, Julien Paradis et Michel Bélisle.

### **ADMINISTRATION**

**R 2022-11-263**

#### **5. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – OCTOBRE 2022**

Il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'approuver les comptes à payer du mois d'octobre 2022, tels que présentés.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2022-11-264

## 6. CALENDRIER DES SÉANCES 2023

**ATTENDU QUE** l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune des séances ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'adopter le calendrier ci-après pour la tenue des séances ordinaires du conseil municipal de 2023 qui débiteront à 20 h :

Lundi le 16 janvier	Lundi le 3 juillet
Lundi le 6 février	Lundi le 14 août
Lundi le 6 mars	Lundi le 11 septembre
Lundi le 3 avril	Lundi le 2 octobre
Lundi le 1er mai	Lundi le 6 novembre
Lundi le 5 juin	Lundi le 4 décembre

**Il est aussi résolu** qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale/secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2022-11-265

## 7. ADOPTION IPC – BUDGET 2023

**ATTENDU QU'**en prévision de l'élaboration du budget 2023 le conseil doit adopter l'IPC pour 2023 ;

**ATTENDU QUE** le pourcentage d'indexation, utilisé pour établir les montants mentionnés au budget, correspond au taux d'augmentation moyen de l'indice des prix à la consommation pour le Québec d'octobre 2021 à septembre 2022 qui est de 6.33 %;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'utiliser un IPC de 6.33 % afin d'établir le budget 2023.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2022-11-266

## 8. INDEXATION DE LA RÉMUNÉRATION 2023

**ATTENDU QUE** le conseil est satisfait du travail accompli par l'équipe municipale en place et souhaite préserver l'équité et la rétention de personnel dans un contexte préoccupant de pénurie de main d'œuvre ;

**ATTENDU QUE** différents ajustements sont à effectuer dans la grille salariale afin que les taux soient représentatifs du marché actuel et équitable selon la fonction et le niveau de responsabilité ;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont reçu et étudié la grille de la rémunération pour 2023 ;

**ATTENDU QUE**, tel que prévu à l'article 9 du Règlement 732-19 sur le traitement des élus, la grille déposée prévoit que la rémunération ainsi que l'allocation dépenses des élus seront indexées selon l'IPC prévu pour 2023;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu d'indexer les salaires selon le tableau des salaires 2023 remis à tous les élus.

Le conseiller Pierre Lavallée mentionne son abstention pour cette résolution.

**Adoptée** à la majorité des conseillers présents.

**R 2022-11-267**

### **9. RENOUELEMENT ASSURANCES 2023**

**ATTENDU** les factures reçues de FQM Assurances pour le renouvellement des assurances de la municipalité pour un montant total de 32 679.29 \$ pour 2023 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu d'accepter les factures de renouvellement des assurances au montant de 32 679.29 \$ de FQM Assurances.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2022-11-268**

### **10. INFOTECH – MIGRATION MODULE FOSSE**

**ATTENDU QU'**Infotech, fournisseur des logiciels de gestion municipale appelé Sygem, nous informe que nous devons migrer vers la nouvelle plateforme pour le module « fosse » puisque l'ancienne version n'est plus supportée par le contrat de service ;

**ATTENDU QUE** la nouvelle plateforme est offerte gratuitement jusqu'au 31 janvier 2023 ;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit cependant prévoir l'installation, le transfert des fiches de fosse ainsi que des registres de vidange équivalent à environ 14 heures qui sont déduit de la banque d'heures ;

**ATTENDU QUE** le solde de notre banque d'heures est de 15 heures ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu de faire la migration vers la nouvelle plateforme pour le module « fosse » offerte gratuitement jusqu'au 31 janvier 2023. Il est aussi d'utiliser la banque d'heures pour environ 14 heures pour l'installation, le transfert des fiches de fosse ainsi que des registres de vidange.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2022-11-269**

### **11. INFOTECH – ACHAT BANQUE D'HEURES**

**ATTENDU** l'utilisation de 14 heures sur le solde de 15 heures restantes dans la banque d'heures d'Infotech pour la migration vers la nouvelle plateforme pour le module fosse ;

**ATTENDU QUE** cette banque d'heures est également utilisée pour de l'assistance dans les différents modules et la taxation annuelle ;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de faire l'achat d'une banque d'heures de 14 heures pour un montant de 1 265 \$ plus taxes pour la taxation annuelle et les demandes d'assistance ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'autoriser l'achat d'une banque de 14 heures au montant de 1 265 \$ plus taxes à Infotech pour les services d'assistance.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2022-11-270**

**12. FONDATION RENÉ-VERRIER – CAMPAGNE ANNUELLE POINSETTIAS**

**ATTENDU** la campagne de poinsettias de la Fondation René-Verrier permettant à la Fondation d'amasser des fonds ;

**ATTENDU QUE** le conseil de la Municipalité souhaite participer à la campagne de levée de fonds ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu que la Municipalité de L'Avenir commande 2 poinsettias de 12" pour un total de 150 \$ plus frais de livraison. Il est aussi résolu que la municipalité remettre à l'Église les poinsettias lors de la fermeture du bureau pour la période des fêtes.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2022-11-271**

**13. ACHAT ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES**

**ATTENDU QU'**afin d'améliorer le poste de travail de la directrice adjointe, il y a lieu de faire l'achat d'un deuxième écran, d'un support pour écrans ainsi que d'un clavier et souris sans fil ;

**ATTENDU QU'**un montant d'environ 400 \$ est requis pour l'achat de ces équipements ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu d'autoriser l'achat d'un deuxième écran, d'un support pour écrans ainsi que d'un clavier et souris sans fil pour le poste de travail de la directrice adjointe pour un montant d'environ 400 \$.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2022-11-272**

**14. TECQ – PROGRAMMATION RÉVISÉ**

**ATTENDU QUE** la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 ;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu :

**QUE** la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

**QUE** la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité, quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023 ;

**QUE** la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux no 1149025 version 4 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

**QUE** la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisation qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme ;

**QUE** la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution ;

**QUE** la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux no 1149025 version 4 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

## **SÉCURITÉ INCENDIE**

**R 2022-11-273**

### **15. SIUCQ – ADHÉSION 2023**

**ATTENDU** l'avis de contribution pour le renouvellement au 1<sup>er</sup> janvier 2023 de l'adhésion au SIUCQ (Service d'Intervention d'Urgence Centre-du-Québec) ;

**ATTENDU QUE** le coût de la contribution 2023 du SIUCQ est fixé à 1.25 \$ par habitant, établi en fonction du dernier relevé de population de la MRC Drummond, soit 1 432 habitants pour un total de 1 790 \$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'adhérer aux services du SIUCQ pour l'année 2023, pour un montant de 1 790 \$.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2022-11-274

**16. AJUSTEMENT DES HEURES DE GESTION SSI**

**ATTENDU QUE** M. Gilles Pérusse, directeur du service de sécurité incendie, propose d'ajuster les heures de gestion de la manière suivante afin que celles-ci soient plus représentatives de la réalité :

- Gilles Pérusse, directeur : 27,5 heures par mois
- Mike Drouin, directeur adjoint : 10 heures par mois
- Luc Côté, chef aux opérations : 2.5 heures par mois

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu d'ajuster les heures selon la proposition de M. Pérusse, directeur du service de sécurité incendie de L'Avenir.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2022-11-275

**17. PANNEAU 9-1-1 – FACTURE**

**ATTENDU** la résolution R 2022-03-066 concernant l'achat et l'installation des bornes indiquant l'adresse civique de chaque propriété ;

**ATTENDU QU'**une affectation du fonds de roulement était prévue au budget pour cette dépense ;

**ATTENDU** la réception de la facture au montant de 33 867.50 \$ plus taxes ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'affecter le fonds de roulement d'un montant de 35 556.64 \$, équivalent à la dépense, et de rembourser le fonds de roulement sur une période de 5 ans à compter de 2023.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**VOIRIE**

R 2022-11-276

**18. ALLOCATION CELLULAIRE – CURTIS CROSS**

**ATTENDU QUE** M. Curtis Cross, employé de voirie, doit régulièrement utiliser son cellulaire personnel dans le cadre de ses fonctions ;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de verser à M. Cross une allocation pour l'utilisation de son cellulaire ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu de verser mensuellement, à M. Curtis Cross, une allocation d'un montant de 50 \$ pour l'utilisation de son cellulaire personnel.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

## **HYGIÈNE DU MILIEU**

**R 2022-11-277**

### **19. RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU BAS SAINT-FRANÇOIS – ACTIONS PGMR**

**ATTENDU QUE** chaque municipalité doit dans la Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Drummond réaliser des actions afin de diminuer l'enfouissement, augmenter le compostage et le recyclage ;

**ATTENDU QUE** la municipalité fait partie de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas Saint-François ;

**ATTENDU QUE** les municipalités membres de la Régie ont délégué leur compétence à celle-ci pour la gestion des matières résiduelles ;

**ATTENDU QUE** des actions pourraient être réalisées par la Régie pour l'ensemble de ses municipalités membres afin d'avoir un effet collectif positif pour la Régie et ainsi augmenter les redevances ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu de demander à la Régie de travailler en concert avec les municipalités membres afin de mettre en place ou d'offrir la possibilité aux municipalités membres d'adhérer à des actions afin d'avoir un effet collectif. D'impliquer les directions générales des municipalités dans l'élaboration et la mise en place des mesures afin d'avoir une acceptabilité dans le milieu. Il est aussi résolu d'envoyer la résolution aux municipalités membres de la Régie.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents

**R 2022-11-278**

### **20. LOCALISATION ET NETTOYAGE CANALISATION**

**ATTENDU** le cours d'eau canalisé passant sur le lot 6 425 292 du projet domiciliaire ;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de localiser et nettoyer le tuyau ;

**ATTENDU QUE** les travaux de nettoyage et de localisation sont estimés à un montant de 2 000 \$ ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu d'autoriser le nettoyage et la localisation du cours d'eau canalisé passant sur le lot 6 425 292 pour un montant estimé à 2 000 \$.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

## **URBANISME ET ZONAGE**

## **LOISIRS ET CULTURE**

**R 2022-11-279**

### **21. RÉPARATION – PONT PISTE CYCLABLE**

**ATTENDU QUE** le pont de la piste cyclable, construit en 2012, est très détérioré et nécessite des travaux majeurs afin de reconstruire le tablier du pont ;



**ATTENDU** le protocole d'entente pour la construction du pont du Grand-Ruisseau selon lequel la municipalité s'engage à assurer une garantie de 25 ans sur la structure du pont et d'en assurer les frais de réparation le cas échéant ;

**ATTENDU QUE** les travaux sont estimés à un montant de 55 500 \$;

**ATTENDU QUE** Réseaux Plein Air Drummond propose de coordonner et faire exécuter les travaux aux frais de la municipalité ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu :

**QUE** la municipalité de L'Avenir s'engage à payer les frais de réparations du pont pour un montant d'environ 55 500 \$.

**QUE** cette dépense soit prévue au budget 2023.

**QUE** Réseaux Plein Air coordonne et exécute les travaux aux frais de la municipalité.

**QUE** Réseaux Plein Air demande plusieurs soumissions et donne un droit de regard à la Municipalité sur l'entrepreneur choisit.

**QUE** Réseaux Plein Air et la Municipalité devront s'entendre pour la garantie des travaux.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2022-11-280**

**22. PARTENAIRE 12-18 – CONTRIBUTION 2023**

**ATTENDU** la contribution financière demandée pour 2023 au montant de 4 009.60 \$ représentant 2.80 \$ par habitant ;

**ATTENDU QUE** la contribution permet à la municipalité d'avoir une ressource à L'Avenir pour Partenaire 12-18 à raison d'une fois semaine ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de verser la contribution financière à Partenaire 12-18 pour 2023 au montant de 4 009.60 \$.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2022-11-281**

**23. CERCLE DE FERMÈRES DE L'AVENIR – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

**ATTENDU** la demande d'aide financière reçue du Cercle de Fermières de L'Avenir au montant de 2 500 \$ afin de leur permettre de faire l'achat de 10 tables pliantes et de 40 chaises ;

**ATTENDU QUE** le Cercle de Fermières utilise présentement les anciennes tables et chaises de la salle municipale et que celles-ci sont très lourdes et désuètes ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'offrir une aide financière de 2 500 \$ au Cercle de Fermières de L'Avenir pour l'achat de tables et chaises. Il est aussi résolu que cette dépense soit prévue au budget de 2023.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2022-11-282**

**24. ARLPHCQ – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE 2023**

**ATTENDU QU'**une demande de contribution aux loisirs des personnes handicapées pour l'année 2023 a été déposée par l'ARLPHCQ (Association Régionale de Loisir pour Personnes Handicapées du Centre-du-Québec) au montant de 300 \$;

**ATTENDU QUE** la contribution 2022 était au montant de 100 \$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée résolu de remettre une contribution à l'ARLPHCQ pour l'année 2023, au montant de 150 \$.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**25. DÉPÔT RAPPORT D'ACTIVITÉS – PARCOURS HISTORIQUE**

Est déposé à la présente séance, le rapport d'activité du Parcours historique 2022 préparé par Mme Marielle Fafard.

**R 2022-11-283**

**26. DÉMOLITION GLISSADE DE BOIS**

**ATTENDU QUE** suite à une demande d'aide financière déposée pour la réparation de la glissade de bois, une vérification et évaluation de l'équipement a été effectué par Loisir Sport Centre-du-Québec ;

**ATTENDU QUE** le rapport de vérification remis mentionne plusieurs éléments de dangerosité pouvant provoquer des incidents/accidents ;

**ATTENDU QUE** les éléments à corriger sont nombreux et importants nécessitant un déplacement et une reconstruction de l'équipement ;

**ATTENDU QUE** la sécurité des utilisateurs du parc est une priorité ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu, qu'afin de préserver la sécurité des utilisateurs du parc, de démolir la glissade de bois puisque le coût des travaux et du remplacement est beaucoup trop élevé et que l'équipement en place comporte plusieurs éléments de dangerosité.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2022-11-284**

**27. BUDGET DÉCORATION DE NOËL 2023**

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite décorer la municipalité pour la période des fêtes ;

**ATTENDU QU'**un montant d'environ 800 \$ est nécessaire pour les décorations ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu de rendre disponible un montant de 800 \$ pour les décorations de Noël.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

## GÉNÉRAL

Le maire, François Fréchette souhaite faire des remerciements :

« Nous avons eu un mois d'octobre très chargé à la municipalité :

*Il y a eu d'abord Mme Marielle Fafard qui a fait le parcours historique, qui a été superbe. Il y a eu l'activité à l'église et le parcours avec les affiches, qui sont vraiment belles, des calèches promenaient les gens sur le parcours. C'est un souvenir qui reste dans le village, c'est vraiment beau. Il y a eu une belle participation des gens. Mme Fafard de Mémoire d'un Village a travaillé très fort là-dessus car, il y a 160 ans, il n'y avait pas internet donc elle doit chercher dans les documents, ce qui est un travail colossal, je remercie Mme Fafard.*

*Par la suite, il y a eu l'Oktoberfest qui a été un succès monstre. Merci Mme Parenteau pour ce que vous avez fait, c'était gigantesque et extraordinaire de voir comment il y avait du monde. Oui, il y avait la belle température mais c'était tellement bien organisé. Merci à Suzanne Bédard, Marie Coderre, Alain Labonté, Julien Boisvert et Florence Parenteau. Merci beaucoup, c'était vraiment merveilleux.*

*Ensuite nous avons eu l'Halloween, encore un franc succès. Merci à notre coordonnatrice aux loisirs, Marylène Sauvé, qui a fait un gros travail avec le comité des loisirs. On a eu la collaboration des pompiers avec le jeu gonflable et les camions, c'était vraiment merveilleux. Les enfants qui venaient ne voulaient plus aller ramasser des bonbons. C'était incroyable, c'était gigantesque, c'était vraiment beau.*

*Donc, merci tout le monde de votre collaboration, c'est très apprécié. »*

## VARIA

### 28. CORRESPONDANCE

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois d'octobre 2022 est remis à tous les conseillers.

### 29. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

R 2022-11-285

### 30. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée de lever la séance à **20 heures 40 minutes**.

\_\_\_\_\_  
François Fréchette  
Maire

\_\_\_\_\_  
Suzie Lemire  
directrice générale –  
Greffière-trésorière

Je, François Fréchette, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**Signé le 5 décembre 2022.**

Fournisseurs	Description	Solde
Raymond Chabot Grant Thornton	R2022-07-194 Analyse service incendie	2 874,38 \$
Hygiène Plus inc	Toilette chimique Hygiène Plus inc.	229,95 \$
Rendez-vous Santé inc	11 coupons bénévoles - Rendez-vous santé	110,00 \$
Rendez-vous Santé inc	Rencontre employés - Rendez-vous santé	193,16 \$
Eurofins Environex	Analyse EP (04/10)	80,48 \$
Eurofins Environex	Analyse TEU (27/09)	278,24 \$
Camion GloboCam Estrie inc	Achat pièces / Western Star	150,41 \$
Excavation Réal Couture	Nettoyage fossé route Ployart	1 425,69 \$
Excavation Réal Couture	Nettoyage fossé route Ployart	1 871,22 \$
Excavation Réal Couture	Nettoyage fossé route Ployart	1 425,69 \$
Excavation Réal Couture	Nettoyage fossé route Ployart	1 514,80 \$
8086923 Canada inc	Location - Tour Avenir	384,35 \$
Aéro-Feu	R2022-10-249 Appareil respiratoire	1 258,98 \$
Distribution Mickael Provencher	Livraison bouteille d'eau	7,00 \$
Vanier Isabelle	Essence camionnette	100,00 \$
Vanier Isabelle	Essence camionnette	150,00 \$
Vanier Isabelle	Essence camionnette eau javel eau potable	156,90 \$
Vanier Isabelle	Essence camionnette	202,30 \$
Bell Mobilité	313-3150 / 475-5374 / 7111 Octobre 2022	156,25 \$
Kubota Drummondville	entretien tracteur gazon Kubota	1 072,52 \$
Suroît Propane	Location réservoir bureau municipal.	287,44 \$
Marylène V. Sauvé	Dépense pour parcours historique	161,03 \$
Marylène V. Sauvé	Office Habitation Drummondville Réunion	22,26 \$
Carrieres PCM Inc.	R2022-09-238 Construction Patinoire loisirs	5 236,91 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Western star / inventaire	335,28 \$
ÉdenAir Distribution inc	Nettoyage entretien préventif thermopompe	320,78 \$
Centre de service scolaire des Chênes	Fibre optique Novembre 2022	266,14 \$
Garage Steve Blais	Antirouille camion voirie ( Steve Blais )	1 195,74 \$
Plantation Stéphane Perreault	R2022-10-258 Achat Citrouilles	237,00 \$
Curtis Cross	Ramasser Tracteur a gazon / Kubota Drummond.	41,34 \$
Cain Lamarre S.E.N.C.R.L.	R2022-09-227 Cain Lamarre Avis Jur. 70-22- 1766	4 806,31 \$
Macpek	Lumières ovale rouge - Mack blanc	122,14 \$
Macpek	Bar 16" led - Western Star	373,20 \$
Excavation Jean-Noel Francoeur inc	Soumission 22-141 / tm abrasif chargé	6 331,66 \$
Daniel Bouchard	R2022-09-227 Évaluation terrain dépanneur	1 149,75 \$
Fournitures ind. MEGA Ltée	boulons, rondelles , écrous	224,71 \$
Garage J. Fortier	Rodin , Ronde inspection avant départ	16,41 \$
La Ballounerie	Location jeux gonflables camp de jour	287,44 \$
Hydro Québec	Étang 17-08 au 18-10-22	718,26 \$
Hydro Québec	Station pompage 17-08 au 18-10-22	93,07 \$
Jacques Laferté Ltée	Clôture à neige	505,43 \$
Jacques Laferté Ltée	R2022-09-238 Construction cabanon loisirs	75,74 \$
Jacques Laferté Ltée	R2022-09-238 Construction cabanon loisirs	1 148,43 \$
Jacques Laferté Ltée	R2022-09-238 Construction cabanon loisirs	271,37 \$
Jacques Laferté Ltée	R2022-09-238 Construction cabanon loisirs	351,87 \$

Jacques Laferté Ltée	R2022-09-238 Construction cabanon loisirs	11,60 \$
Jacques Laferté Ltée	R2022-09-238 Construction cabanon loisirs	1 264,70 \$
Jacques Laferté Ltée	R2022-09-238 Construction cabanon loisirs	565,45 \$
Jacques Laferté Ltée	R2022-09-238 Construction cabanon loisirs	2 985,13 \$
Jacques Laferté Ltée	R2022-09-238 Construction cabanon loisirs	438,60 \$
Jacques Laferté Ltée	R2022-09-238 Construction cabanon loisirs	(23,37 \$)
Canac	Fluo antigel Loisir jeu d'eau	164,05 \$
Therrien, Couture, Jolicoeur SENCRL	Honoraires Juridique- Dossier 8121307-001	1 116,99 \$
Megaburo	Compteur couleur	65,47 \$
Megaburo	compteur noir	15,14 \$
Megaburo	Compteur photocopieur noir	18,65 \$
Megaburo	compteur photocopieur couleur	111,48 \$
Cogeco Connexion inc	Garage municipal. 13-10 au 12-11-22	94,17 \$
Cogeco Connexion inc	Bureau Municipale de 24 Oct. Au 23 Nov. 2022	269,34 \$
MRC Drummond	Contribution au programme Pair 2022	300,00 \$
Municipalité Durham-Sud	feu automobile Aut. 55 entraide du 2 sept. 22	1 254,50 \$
Sel Frigon inc	R-2022-09-230 Sel a déglacage	13 702,33 \$
Oxy-Centre inc	remplissage de bombonne	389,20 \$
Pérusse Gilles	Déplacement Carrières / Sablière	45,57 \$
Pérusse Gilles	R2022-10-249 bonbons halloween	125,26 \$
Pérusse Gilles	Cartouche d'imprimante	58,58 \$
Petite Caisse	Petite caisse - Conseil d'octobre 2022	76,75 \$
Ressorts Charland (Sherbrooke) inc	Tige droite filetée écrous rondelle- Mack blanc	376,20 \$
Ressorts Charland (Sherbrooke) inc	Filtre, thermocouple, graisse - Mack blanc	1 726,03 \$
R.G.M.R. Bas St-François	Destruction de l'ancienne patinoire	159,95 \$
R.G.M.R. Bas St-François	Vignettes supplémentaires (310-320 chemin Allard)	157,50 \$
R.G.M.R. Bas St-François	Collectes conteneur Garage Municipale	55,00 \$
SCU - Marc-Antoine Coté	R-2021-10-234 consultation urbaniste	327,68 \$
Service de Cric Drummond	Détecteur de chaleur - Salle des Loisirs	83,65 \$
Énergie Sonic inc	diesel garage	3 547,64 \$
Info Page	Fréquence numérique - Novembre 2022	97,21 \$
Usinage M.C. inc	Fabrication 2 pièces pour niveleuses	402,41 \$
Vetements Spax	Achat tuque noir avec broderie	99,80 \$
Performance informatique	Bon travail 32534 / Souci de mot de passe Outlook	8,74 \$
Boivin & Gauvin	R2022-08-204 Tuyau de succion	858,86 \$
Précourt Olivier	Contrat TEU de Juillet à Octobre 2022	7 059,47 \$
Lemire Suzie	5 à 7 employés	98,28 \$
Lemire Suzie	Licence mensuelle Outlook	29,32 \$
Pinault Line	Déplacement caisse - Octobre	79,50 \$
Würth Canada Limited	Gants, écrous, lampe de travail	422,27 \$
Maison de la Culture de L'Avenir	Bâche pour fermer le petit marché	227,58 \$
	<b>SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER</b>	<b>77 088,71 \$</b>

Fournisseur	Description	Montant
-------------	-------------	---------

Somum Solution Inc.	R2022-10-248 Licence annuelle	2 885,87 \$
Eurofins Environex	Analyse EP (13/09)	140,27 \$
Eurofins Environex	Analyse TEU (30/08)	176,49 \$
Marylène V. Sauvé	R2021-11-280 Contribution utilisation cellulaire	50,00 \$
Centre de service scolaire des Chênes	Fibre optique - Octobre 2022	266,14 \$
Enseignes L'Avenir	R2022-06-170 Panneaux historiques	2 219,02 \$
Hydro Québec	Lumières de rues - Septembre 2022	435,50 \$
Infotech	R2022-10-246 Papeterie annuelle (50%)	406,44 \$
Fréchette François	R2021-11-243 Contribution utilisation cellulaire	50,00 \$
Fréchette François	R2022-07-176 Congrès FQM	1 311,64 \$
Cogeco Connexion inc	Bureau du 24/09/22 au 23/10/22	269,34 \$
MRC Drummond	R2022-01-007 Quote-part 2022	7 635,22 \$
Les Travaux GM	R2022-10-250 Déneigement point d'eau Trahan	919,80 \$
R.G.M.R. Bas St-François	R2022-01-007 Quote-part 2022	10 040,62 \$
Info Page	Fréquence numérique - Octobre 2022	97,21 \$
Performance informatique	Problème outlook - Service incendie	8,74 \$
Ministre des Finances	Contribution SQ 2022	63 144,00 \$
Lemire Suzie	R2017-12-311 Contribution utilisation cellulaire	50,00 \$
Pinault Line	1500 timbres, tract postal 160e et nettoyeur	1 728,52 \$
	<b>SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES</b>	<b>91 834,82 \$</b>

<b>SALAIRES OCT. 2022</b>	
<b>Salaires nets oct. 2022</b>	<b>21 021,47 \$</b>
<b>Remises provinciales oct. 2022</b>	<b>7 730,49 \$</b>
<b>Remises fédérales oct. 2022</b>	<b>2 939,08 \$</b>
<b>SOUS-TOTAL SALAIRES OCT. 2022</b>	<b>31 691,04 \$</b>
<b>SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER OCT. 2022</b>	<b>77 088,71 \$</b>
<b>SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES OCT. 2022</b>	<b>91 834,82 \$</b>
<b>TOTAL COMPTES À PAYER OCT. 2022</b>	<b>200 614,57 \$</b>